



N° 02333 du Mercredi 23 Mars 2022

11<sup>ème</sup> année

400 FCFA

# LECONOMIE

## Quotidien

[www.leconomie.info](http://www.leconomie.info)

L'Economie Media Group Tel : (237) 222 23 40 43 Directeur de la publication : Thierry EKOUTI

## COOPÉRATION

# Des hommes d'affaires néerlandais en prospection au Cameroun



✿ Ils ont été reçus en audience le lundi 21 mars 2022 par Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire ;

✿ La délégation d'investisseurs échange avec le secteur privé ce jour à Douala.

Page 2

## ENVIRONNEMENT

### Vers l'implémentation de la foresterie urbaine dans 5 villes



P-4

## INFRASTRUCTURES

### Le point sur les travaux de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest

P-5

## INITIATIVE

### Un nouveau programme pour booster l'entrepreneuriat aquacole



P-4



## L'Antic sensibilise le Conseil constitutionnel sur la cybersécurité



L'Agence internationale des technologies de l'information et de la communication (Antic) organise aujourd'hui à Yaoundé un séminaire de sensibilisation sur la cybersécurité et les méthodes de lutte contre la cybercriminalité à l'attention du Conseil constitutionnel. Ce séminaire « permettra au Conseil constitutionnel de comprendre les moyens techniques utilisés dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité et les lois et règlements en vigueur ».

## 12 tonnes de semences améliorées de maïs distribuées aux agriculteurs du Nord-Ouest

La Mission de développement du Nord-Ouest (Mideno) a procédé le 17 mars 2022 dans la ville de Bamenda à la distribution de 12 tonnes de semences améliorées de maïs aux producteurs de cette région camerounaise. Au total, apprend-on, environ 200 producteurs ont bénéficié de cet appui, qui devrait permettre de booster la production du maïs dans cette partie du pays au cours de la campagne agricole 2022.

## Salaire : le ministère de la Santé veut accélérer la régularisation de ses personnels

Le ministre de la Santé publique (Min-santé) demande à ses collaborateurs de s'occuper de la régularisation de tous les personnels qui ont déjà obtenu un matricule solde, mais qui ne touchent pas encore leur salaire. Les dossiers de prise en charge salariale de ces personnels doivent être acheminés à Yaoundé pour traitement, selon les exigences du ministre. Tous les délégués régionaux sont ainsi chargés « de transmettre chaque semaine, par bordereau, lesdits dossiers à la direction des ressources humaines (...) pour diligence appropriée », écrit Malachie Manaouda dans un communiqué rendu public le 21 mars 2022.

Service courrier
Repas à bord
Evénements particuliers avec part USB
Toilettes à bord
Video Surveillance

### NOS ATOUTS

- Ponctualité
- Sécurité
- Toilettes à bord
- Propreté
- Chauffeurs expérimentés
- Des hostesses professionnelles
- Un service de qualité
- Une équipe de professionnels à l'écoute de sa clientèle

**WiFi à bord**

• Aller et retour: 15.000frs  
• Aller simple: 8.000frs  
• 1 voyage gratuit après 10 aller et retour par an

**Hotline 24h/24**  
Yde: 653 53 96 96  
Dla: 676 76 05 05

### Horaires de départ

Du Lundi à Vendredi

4h:00	12h:30
5h:00	14h:00
6h:00	16h:00
8h:30	17h:30
10h:00	19h:30

NE PAS DÉPARTIR LE DIMANCHE

Douala Boulevard de la liberté  
Face Hôtel Akwa Palace  
Tél: (+237) 676 760 505

Yaoundé Avenue Germaine  
descente Hôpital de la caisse  
Tél: (+237) 653 53 96 96

Web: www.unitedexpress.cm  
E-mail: info@unitedexpress.cm

# L'ÉCONOMIE

MEDIA GROUP

Nos éditions disponibles en kiosque

ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LA PLATE FORME

kiosque [www.ekiosque.cm](http://www.ekiosque.cm)

www.leconomie.cm



COOPÉRATION

# Des hommes d'affaires néerlandais en prospection au Cameroun

Ils ont été reçu en audience le lundi 21 mars 2022 par Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire.

Une délégation d'hommes d'affaires néerlandais a entamée le 19 mars 2022 une mission économique au Cameroun. Elle s'achève le 22 mars 2022. Cette délégation accompagnée de To Tjoelke-Kleve, ambassadeur des Pays-Bas pour le Benin, le Cameroun et la Guinée équatoriale a été reçue lundi dernier par Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat). Les objectifs principaux de cette mission économique sont essentiellement de promouvoir les investissements productifs au Cameroun, renforcer les échanges entre les deux pays et favoriser les relations d'affaires entre les entreprises néerlandaises et camerounaises. « Il s'agit d'une mission économique d'investisseurs des Pays-Bas, et dont



l'objectif est d'engager des réflexions avec le gouvernement camerounais sur une éventuelle coopération entre les entreprises des deux pays » a déclaré To Tjoelke-Kleve au sortir de l'audience avec le Minepat. Les deux parties vont échanger ce mardi à Douala au cours d'un forum

**Les deux parties vont échanger ce mardi à Douala au cours d'un forum qui sera présidé par Alamine Ousmane Mey.**

qui sera présidé par Alamine Ousmane Mey. Il est également prévu au cours de cet événement des séances de B2B. Suivant l'ambassadeur des Pays-Bas pour le Benin, le Cameroun et la Guinée équatoriale, la délégation néerlandaise est composée des entreprises dont les centres d'intérêt portent sur : l'énergie, l'horticulture, le secteur maritime, la construction, l'outillage industriel et infrastructures, la volaille et l'agriculture, le transport et la logistique, la distribution des semences améliorées. Aujourd'hui, les Pays-Bas associent aide au développement et commerce, afin « de contribuer à une croissance économique mondiale durable profitant à l'ensemble de la population des pays en développement, y compris les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables ». Ainsi, leur action vise à : élargir et améliorer l'accès aux marchés internationaux, renforcer le secteur privé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, stimuler le commerce et les investissements...

Hervé Fopa Fogang

**theli HOTEL**

Découvrez notre espace  
Hotelier avec ;

- CHAMBRES CONFORTABLES
- SALLE DE CONFERENCE
- RESTAURANT -BAR

**Contacts**  
Email: [thelihotel@gmail.com](mailto:thelihotel@gmail.com)  
(+237) 695 922 556

WiFi Gratuit

Carrefour Foire (à côté de la Direction des Douanes)



## ENVIRONNEMENT

**Le Ctfc lance un projet de foresterie urbaine dans cinq villes**

*Ceci dans le cadre du projet de reboisement de 1 400 hectares de forêt au Cameroun, grâce à un financement de l'Union européenne.*

**L**e Centre technique de la forêt communale (Ctfc), l'organe technique de l'association des communes forestières du Cameroun, a organisé hier mardi 22 mars courant à Yaoundé, une réunion technique sur les travaux réalisés dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet de foresterie urbaine et développement de l'économie circulaire.

Il s'agit concrètement pour le Ctfc, de confirmer avec les maires concernés, la pertinence du choix initial de 5 villes à savoir : Ngaoundéré, en zone I, Douala, Yaoundé et Limbé (en zone II) ; Foumban en zone III. Outre l'accompagnement de l'Association internationale des maires francophones (Aimf) et les villes partenaires du Cameroun dans la finalisation des contours du projet technique, le projet vise aussi à conseiller l'Aimf et les villes pilotes sur le dimensionnement de leur projet et sur les choix stratégiques à opérer dans leur conduite. Les travaux organisés hier à Yaoundé ont permis d'évaluer la faisabilité technique des investissements proposés et leur pertinence et faire des recommandations pour orienter la



partie technique du dossier. L'on a aussi exploré les pistes de financement et conseiller l'association des communes forestières du Cameroun, l'Aimf et les villes pilotes sur les possibles financements et partenaires à mobiliser en vue de la mise en œuvre effective du projet.

La problématique de la foresterie urbaine au Cameroun est déjà suffisamment appréhendée par le Ctfc, mais une analyse fine des besoins, réalités et attentes des villes pilotes est né-

**Les travaux organisés hier à Yaoundé ont permis d'évaluer la faisabilité technique des investissements proposés et leur pertinence et faire des recommandations pour orienter la partie technique du dossier.**

cessaire. A ce stade, il a été nécessaire de conduire une étude de faisabilité pour que les informations à la disposition nécessaires pour une formulation de projet atteignent le niveau de détail requis pour l'instruction.

Selon les résultats attendus, il est question que chaque commune finalise les contours de son projet technique et que les villes pilotes soient conseillées sur le dimensionnement de leur projet et sur les choix stratégiques à opérer dans leur conduite. Il est prévu que des pistes de financement soient explorées au niveau de chaque arrondissement pour la mise en œuvre effective du projet.

Au terme de la mission, il est prévu qu'un diagnostic complet des activités (reboisement, agropastoral, agrotourisme) de la ville soit fait. Un diagnostic institutionnel, une analyse des parties prenantes réalisées, un cadre logique assortit d'un chronogramme et d'un budget des activités produit sont également attendus.

Le Ctfc indique que, plus de la moitié de la population vit en ville. Un chiffre qui pourrait atteindre 68% en 2050. C'est face aux nombreux changements climatiques (inondations, pics de chaleur...), que les métropoles s'y préparent en prenant des initiatives et en replaçant l'arbre au cœur des projets urbains.

*Jean Daniel Obama*

## BAUDELAIRE KEMAJOU

**« Il est important, d'amener les villes camerounaises vers une transition verte »**

*Le directeur du Centre technique de la forêt communale explique la portée du nouveau projet pour les villes de Yaoundé, Douala, Foumban, Limbe et Ngaoundéré.*

**In quoi ont consisté les travaux organisés par le Ctfc ce jour à Yaoundé ?** La réunion de ce jour avait pour objectif de faire connaître aux communes d'arrondissements, les activités que nous menons dans le cadre du projet reboisement 1 400 qui est soutenu grâce au financement de l'Union européenne. Les résultats de ces activités ont amené certaines communes, et même les communautés urbaines à s'intéresser et à se rapprocher du Centre technique de la forêt communale pour voir comment le Ctfc peut les accompagner sur certaines problématiques. A ces problématiques, il y a celle de la foresterie urbaine.

**Pour quel objectif ?**

Nous avons pensé qu'il est important, d'amener les villes camerounaises vers une transition verte. C'est-à-dire,



**Il ne faudrait pas que ce document soit considéré comme un document de la communauté urbaine, mais comme un document des communes d'arrondissement de la ville de Yaoundé.**

à mettre les arbres là où l'espace le permet. Cela permettra de passer d'une ville bétonnée à une ville arborée. L'objectif est de créer des rues, des espaces capables d'absorber l'essentiel du gaz carbonique rejeté par les industries et les automobilistes des villes concernées. Il s'agit de Yaoundé, Douala, Foumban, Limbe et Ngaoundéré. Grâce à l'appui de l'Association internationale des maires francophones, ces villes seront dotées d'un document sur le concept de la foresterie urbaine et aussi monter par la suite des projets en identifiant les partenaires financier et techniques et pourquoi pas en ressources humaines qui pourront accompagner ces villes à implémenter la vision que ces maires portent, sur les questions de foresterie.

**Où en êtes-vous avec ledit projet ?**

Nous sommes presque vers la finalisation des documents et c'est pour cette raison qu'il était important d'échanger ce jour, avec les communes d'arrondissement de Yaoundé, sur les préoccupations qui peuvent ne pas être prises en compte dans les

priorités de la communauté urbaine. L'objectif des travaux de ce jour était aussi de les écouter afin d'enrichir le document qui est en train d'être fait. Il ne faudrait pas que ce document soit considéré comme un document de la communauté urbaine, mais comme un document des communes d'arrondissement de la ville de Yaoundé.

**Quid des problèmes d'agroforesterie dans la ville de Yaoundé ?**

En général, il n'y a pas un problème majeur à ce niveau. La difficulté c'est qu'il y a des espaces qui se trouvent dans des bas-fonds mais qui ne sont pas viabilisés. Nous voulons donc encourager la ville à donner la possibilité aux horticulteurs de développer des projets agroforestiers dans ces espaces avec un encadrement bien spécifique. Nous avons déjà trouvé différents partenaires qui peuvent aider ces villes à appuyer ces horticulteurs. Le document sera disponible à la fin de ce mois de mars.

*Propos recueillis par  
Jean Daniel Obama*



## GALIM-BAMENDJING-FOUMBOT-BAGANGTÉ

# Les travaux exécutés à 95,40%

L'évaluation a été faite hier à Yaoundé par Franky Serein Mbo, chef de mission de contrôle.

tements de 1,5 m chacune, ainsi qu'à la construction des ouvrages d'art et ouvrages hydrauliques.

### Razel et Cabte contractualisées sur le lot 1

Là où la route passe, le développement suit. Les populations vivant sur l'itinéraire Galim - Bamendjing - Foubot - Bangangté (107km) peuvent le confirmer. Dans le cadre du projet de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, les travaux de construction d'une route neuve ont été entamés à l'effet d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines. Le taux de réalisation est aujourd'hui satisfaisant, d'après la mission de contrôle qui évalue les travaux réalisés à 95,40%.

Depuis le 21 mars dernier et jusqu'à ce jour, Emmanuel Nganou Djoumessi, ministre des Travaux Publics, préside les concertations sur la revue des projets d'infrastructures routières et autoroutières. Au sujet du projet de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest, les nouvelles sont plutôt bonnes notamment, sur le lot 2. Les 107 km sont à date à un taux de réalisation de 95,40%, l'achèvement et la livraison des travaux étant prévus avant la fin du deuxième trimestre 2022. Au grand bonheur des agriculteurs qui acheminent aisément leurs productions des plantations vers les marchés. Par ailleurs, les populations riveraines bénéficient d'une route neuve avec une réduction conséquente du temps mis ainsi que le coût du transport.

Les travaux sur le linéaire prévoyaient la construction d'une route avec une chaussée à 2 voies de 7 m et des acco-

Contrairement au lot2, le premier lot a connu des contraintes. La plus grande étant l'arrêt des travaux suite à la résiliation du contrat de l'entreprise ESER, en avril 2021. Afin de rattraper le temps perdu, deux entreprises ont été contractualisées pour 110 km entre Baleveng-Bangang-Batcham-Mbouda-Galim et ses bretelles. Les travaux sur le linéaire sont divisés en trois sous-lots et à ce jour, ils sont dans la phase de la mobilisation, selon Jacob Talla, chef de la mission de contrôle.

« Il s'agit de construire des routes pour permettre aux paysans d'évacuer leurs produits. Le projet a connu des difficultés au départ parce qu'il y avait une première entreprise dont le contrat a été résilié en avril 2021. Le projet a été contractualisé à nouveau et divisé en 3 sous-lots, afin de permettre une rapidité d'exécution. A date, les entreprises sont encore au stade de la mobilisation et les trois décomptes de démarrage viennent d'être signés. Des trois entreprises, une a pris un peu d'avance avec un taux de réalisation d'à peu près 11,7% avec à peine 11% des délais consommés », précise Jacob Talla.

Au ministère des Travaux publics, l'on indique que des prescriptions ont été données par le Maître d'ouvrage, concernant le dimensionnement de cette route car « ses caractéristiques techniques doivent être adaptées aux



**Depuis le 21 mars dernier et jusqu'à ce jour, Emmanuel Nganou Djoumessi, ministre des Travaux Publics, préside les concertations sur la revue des projets d'infrastructures routières et autoroutières.**

besoins du trafic. Il a en outre été instruit, la capitalisation des actifs, notamment l'exploitation de la carrière identifiée pour le projet ».

Avant de préciser que le projet de construction de la route de désenclavement du bassin agricole s'inscrit dans la politique du gouvernement visant à développer les zones de forte production agricole en facilitant la circulation, des points de production vers les grands centres de commercialisation. Par ailleurs, elle va aider à réduire les pertes post-récoltes qui « constituent l'une des contraintes les plus redoutables pour les agriculteurs camerounais. Dans l'ensemble, ce projet permettra sur le plan économique, de favoriser les échanges dans la Région de l'Ouest et les autres Régions et de faciliter le mouvement des produits de cette région à fort potentialité agricole ».

Julie Bilo'o Lindjeck

## MBO FRANKY SEREIN, CHEF DE MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE, SUR LE LOT2

# « Le coût de la vie a diminué »

La première section allant de Bagangté-Foubot représentant 55% du linéaire est déjà achevée, la réception définitive partielle a déjà été effectuée. Sur la deuxième section Foubot-Galim, les terrassements sont achevés et nous sommes actuellement sur les couches de revêtement et en attente du démarrage des travaux de mise en œuvre du béton bitumineux. Au stade actuel, le taux d'avancement physique est de 95,42%, pour une consommation des délais de 96,27%. Les travaux sont quasi achevés.



Les retombées sur le plan social sont énormes. Au moment

**Au stade actuel, le taux d'avancement physique est de 95,42%, pour une consommation des délais de 96,27%. Les travaux sont quasi achevés.**

de la réception définitive partielle, nous avons rencontré des chefs de villages et autres agriculteurs, le résultat est juste formidable. Avant les travaux sur certains tronçons, la route était impraticable pendant les pluies, il fallait attendre parfois une semaine durant, pour pouvoir sortir. De même, le coût du transport était exorbitant. Le coût de la vie a diminué, les pistes de collecte ont été aménagées, ce qui facilite l'acheminement des produits agricoles.

Propos recueillis par Julie Bilo'o Lindjeck



## INITIATIVE

## Un nouveau programme pour booster l'entrepreneuriat aquacole

Il a été lancé hier à Yaoundé par le Ministre de l'Élevage, des pêches et des industries animales.

**D**r. Taïga, ministre de l'Élevage, des pêches et des industries animales (Minepia), a présidé ce mardi 22 mars 2022 à Yaoundé, la cérémonie de lancement de la mission de formulation du Programme d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole (PDEA). Le nouveau programme envisage l'extension progressive de la zone d'intervention, la poursuite des actions engagées en faveur des entrepreneurs aquacoles et l'ouverture vers de services connexes de transformation, de commercialisation et d'accès aux crédits afin de créer les conditions de durabilité pour le développement de la chaîne de valeur aquacole. « C'est un objectif que le gouvernement s'est fixé avec l'appui de son partenaire principal qui est le FIDA (Fonds international de développement agricole) et nous espérons dépasser ces objectifs... Il s'agit surtout de la mise



en œuvre effective de la politique d'import substitution prônée par le chef de l'Etat et le projet devrait être implanté sur six ans à savoir, de 2023 à 2029 » a expliqué Dr. Taïga. Le PDEA compte couvrir les trois régions Centre, le Littoral, et le Sud. A ces trois régions s'ajouteront les régions de l'Extrême Nord et de l'Ouest

**Le nouveau projet arrive au moment où le gouvernement du Cameroun s'est engagé dans le cadre de sa stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 à produire 400 000 tonnes de poisson dont 70 000 tonnes issues des activités aquacoles.**

pour tenir compte de leurs potentialités naturelles pour la conduite des activités aquacoles et de leur position stratégique en qualité de grands bassins de production aquacoles au Cameroun.

Le nouveau projet arrive au moment où le gouvernement du Cameroun s'est engagé dans le cadre de sa stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 à produire 400 000 tonnes de poisson dont 70 000 tonnes issues des activités aquacoles. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement du Cameroun a choisi de soutenir et de renforcer la production locale de poissons dans un contexte où la production cumulée avec celle de l'aquaculture était estimée à près de 335 000 tonnes, sur une demande d'environ 500 000 tonnes.

Selon les chiffres officiels publiés par le Minepia en 2020, le déficit d'approvisionnement est comblé en partie par les importations qui, malgré une tendance à la baisse depuis 03 ans, se situent à 185 000 tonnes en 2019.

Jean Daniel Obama

## INITIATIVE

## Le gouvernement veut étendre le secret bancaire sur les microfinances et opérateurs de paiement électronique

Un projet de loi y relatif vient d'être déposé devant le parlement. S'il est adopté, il permettra au Cameroun non seulement de s'adapter aux évolutions notées dans le secteur financier ces dernières années, mais aussi de lutter efficacement contre blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme...

**D**ans l'exposé des motifs dudit projet de loi, le journal L'Économie apprend que, « eu égard aux évolutions enregistrées dans le secteur financier et technologique », certains aspects de la loi en vigueur jusqu'ici, vieille de 18 ans, sont devenus désuets. Les microfinances et les opérateurs de paiement électroniques, fruits des dernières évolutions financières et technologiques, seront désormais soumis au secret bancaire comme les banques ordinaires, au cas où cette loi est voté l'état. Le secret bancaire ici consiste, selon le projet de loi, en l'obligation de confidentialité à laquelle sont tenus les établissements assujettis quant aux actes, faits et informations concernant leurs clients, dont ils ont connaissance dans l'exercice

de leurs professions. Mais le texte, apprend-on indique que le secret bancaire implique aussi que les établissements assujettis doivent collaborer avec les autorités judiciaires qui peuvent mener des enquêtes ou alors les administrations qui luttent contre blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. « La loi dispose par exemple qu'un dépôt de plus de 5 millions de FCFA dans un établissement financier soit signalé à l'Agence nationale des investigations financières (Anif), pour information », fait savoir Investir au Cameroun.

En plus clair, les microfinances et les opérateurs de paiement électroniques qui n'étaient pas pris en compte dans l'ancienne loi régissant le secret bancaire n'étaient pas tenus d'appliquer les droits (non-divulgaration des données bancaires) et les devoirs (collaboration avec les autorités judiciaires et monétaires). À l'avenir, si le parlement vote cette loi, ces nouveaux acteurs seront soumis aux mêmes règles que les banques ordinaires. L'inobservance de ce secret bancaire (droits et devoirs), selon le texte soumis à l'appréciation des parlementaires, est punie d'un emprisonnement de trois mois à trois ans, et d'une amende d'un



**En plus clair, les microfinances et les opérateurs de paiement électroniques qui n'étaient pas pris en compte dans l'ancienne loi régissant le secret bancaire n'étaient pas tenus d'appliquer les droits (non-divulgaration des données bancaires) et les devoirs (collaboration avec les autorités judiciaires et monétaires).**

million à 50 millions de FCFA, ou l'une de ces deux peines seulement.

Si l'infraction est commise par voie de presse écrite, de radio, de télévision, par voie de communication électronique ou par tout autre moyen destiné à atteindre le public, les peines sont doublées. Il est aussi prévu la fermeture, pur une durée déterminée, l'établissement ou des succursales ayant servi à la commission des faits incriminés.

François Gaël Mbala



ROGER BRICE KAMSU, PROMOTEUR DE KAMCUREDENT

## « Avant décembre, les cure-dents made in Cameroon doivent commencer à être distribués sur le marché »

Lancée il y a environ un an et demi, Kamcuredent se donne pour ambition de mettre sur le marché, des cure-dents 100% camerounais. Dans cet entretien avec le Quotidien l'Économie, le patron de la structure fait le point sur les avancées de l'initiative.

**Comment se porte la structure que vous dirigez ?**

Kamcuredent est une entreprise qui suit son chemin. En août 2020, nous avons lancé la levée de fonds pour la mise en place de notre usine, et à date, nous avançons comme nous le souhaitons. Nous avons déjà plus de 350 000 parts vendues avec plus de 356 000 membres inscrits sur notre plateforme, et qui nous suivent au quotidien. Aussi, nous avons déjà levé un capital de 104 millions 47 000 FCFA.

Aujourd'hui, Kamcuredent est suivi dans 42 pays à travers le monde, plus spécifiquement en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ainsi que dans quelques pays occidentaux comme la France, l'Allemagne, et les États-Unis. Régulièrement, nous communiquons dans nos plateformes sociales (WhatsApp, Instagram, Facebook, mail, site web...) avec nos différents investisseurs et répondons à leurs préoccupations lorsque le besoin se fait sentir. Kamcuredent aujourd'hui, c'est 5 hectares de terrain acquis et une plantation en cours, dont les travaux s'achèveront dans moins d'un mois. Nous organiserons incessamment une visite de terrain avec la presse. Pour ce qui est des machines, elles sont déjà prêtes. Leur construction est terminée chez le fabricant, et n'attend que notre signal pour la réception. Globalement, Kamcuredent est dans le respect de son calendrier.

**Le Covid-19 a-t-il eu un impact sur l'évolution de votre projet de fabrication des cure-dents ?**

Oui, comme les autres entreprises d'ailleurs. La pandémie est arrivée à un moment important de l'évolution du projet. Elle nous a retardés par exemple dans l'acquisition de certaines autorisations administratives. De même, nous avons eu des difficultés pour nous déplacer vers l'extérieur pour aller chercher l'expérience dans d'autres usines spécialisées dans la fabrication des cure-dents, notamment avec des mesures barrières. Mais nous avons réussi le challenge de capi-



taliser ce moment. Nous avons, au lieu de la Chine, fait le déplacement du Ghana pour rencontrer un de nos partenaires qui s'est lancé dans la fabrication du cure-dents avant nous, et qui utilise les mêmes machines que celle que nous avons commandée. Il s'est agi pour nous d'aller voir la qualité de ces machines, vérifier le process... Le Covid-19 aussi, faut-il le souligner a ralenti notre collaboration avec notre fabricant. Mais je pense que les choses sont rentrées dans l'ordre et nous voyons déjà le bout du tunnel.

**En avril 2021 face à la presse, vous avez indiqué que le premier prototype devrait être disponible dans un délai de 3 mois. Rien jusqu'à présent. Qu'est ce qui n'a pas marché ?**

En ce qui concerne le prototype, nous avons fait exprès de ne pas le rendre public à la date donnée. Parce que lors de la conférence de presse de presse dont vous parlez, j'avais rappelé que nous sommes en train de fabriquer une petite machine de prototype, et qu'on devait être présent à Promote 2022. Je vous rassure que cette machine est toujours en cours de fabrication et son taux de réalisation est de 85 %. Simplement parce qu'elle doit intégrer des nouvelles technologies. Mais nous espérons que d'ici à la fin de la levée de fonds qui est prévue pour le 15 septembre 2022, nous allons en ce moment, pouvoir présenter notre prototype de cure-dents, soit, attendre l'ouverture de l'usine, que nous allons lancer le même jour, où à une date ultérieure. Mais avant la fin de l'année en cours car c'est prévu dans notre cahier de charges. Notre usine doit être opérationnelle avant la fin de cette

année. Avant décembre, les cure-dents made in Cameroon doivent commencer à être distribués sur le marché camerounais.

**Globalement, quel est le taux d'avancement de Kamcuredent ?**

Le taux d'avancement de Kamcuredent aujourd'hui, nous pouvons l'estimer à plus de 65 %. Parce que voyez-vous, très peu de personnes comprennent ce qu'est la construction d'une usine. Beaucoup pense que c'est avoir des machines et commencer à produire. Que non ! Il y a un ensemble d'éléments administratifs au préalable, et nous avons totalement bouclé cette partie. La dernière en date, c'était avec l'ANOR. Sauf que cette dernière n'a pas une norme existant pour les cure-dents au Cameroun.

Nous sommes en train de travailler avec la norme française, tout en vérifiant s'il y a une norme africaine à laquelle nous pouvons souscrire. Mais l'ANOR nous a rassurés de ce que nous pouvons commencer à produire, en attendant que le gouvernement sorte une norme. Aujourd'hui, nous sommes sur la phase de construction des matières premières, qui représente entre 30 % et 40 % de notre évolution. Vous savez, une usine est pérenne lorsque sa matière première est renouvelable et contrôlée.

**Que dites-vous aux investisseurs qui pourraient avoir des doutes, et aussi à la presse qui n'a plus eu de vos nouvelles depuis près d'un an ?**

Je vais d'abord rassurer les investisseurs qui sont des personnes qui ont cru en moi dès le début et qui continuent de croire en moi aujourd'hui. Kamcuredent est une entreprise qui évite de faire beaucoup de bruit. Même pendant la période de levée de fonds, nous ne faisons pas beaucoup de bruits. Nos investisseurs sont régulièrement informés de ce que nous faisons. Nous invitons une certaine presse à éviter de dire ce qu'elle ne sait pas. Si la presse a des préoccupations, qu'elle se rapproche de nous afin d'avoir des informations fiables.

Nous avons un calendrier, et nous comptons le respecter jusqu'au bout. Nos locaux sont ouverts, que ce soit aux investisseurs que ce soit la presse. Ils sont libres de venir nous poser toutes les questions relatives à ce projet que nous portons.

**Nous avons un calendrier, et nous comptons le respecter jusqu'au bout. Nos locaux sont ouverts, que ce soit aux investisseurs que ce soit la presse. Ils sont libres de venir nous poser toutes les questions relatives à ce projet que nous portons.**

Propos recueillis par  
François Gaël Mbala



Bridge

# LES RENDEZ-VOUS DROIT & FINANCE

Edition 1

Du 06 au 09 Avril 2022  
Hôtel Best western PLUS, Douala 

**Colloque  
sous-régional sur  
le Droit et les Marchés  
Financiers**

1ère édition des Rendez-vous Droit et Finance:  
Plateforme d'échanges et de partage d'expériences sur les problématiques et  
opportunités du marché Financier et Monétaire de la zone CEMAC

## PROGRAMME



### Journée du 06 avril 2022

- Thème 1** : Les Opérations sur le Marché Financier
- Thème 2** : Les opérations sur le marché des titres publics de la BEAC

### Journée du 07 avril 2022

- Thème 3** : Gestion de Portefeuille et Financements alternatifs
- Thème 4** : L'épargne salariale : cadre juridique et principes de fonctionnement

### Journée du 08 avril 2022

- Thème 5** : Les véhicules d'investissement immobilier
- Thème 6** : Marché financier et économie numérique

### Journée du 09 avril 2022

- Thème 7** : La fiscalité boursière
- Thème 8** : Le contentieux financier
- 18h00 : Cocktail de clôture



Contacts / Reservations : +237 679 203 834 / 699 280 575 - rdvdf.bridge@gmail.com

NB: Inscriptions dans la limite des places disponibles